

## Burundi : report de l'enrôlement des électeurs pour les élections de 2015

@rib News, 26/08/2014 - Source Xinhua L'enrôlement des électeurs pour les élections burundaises de 2015, initialement annoncé pour le 22 septembre 2014, est repoussé à plus tard pour attendre la mise en place des Commissions électorales provinciales indépendantes (CEPI) et des Commissions électorales communales indépendantes (CECI), a annoncé mardi le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Pierre-Claver Ndayicariye. «

« Tenant compte de l'article 91 point de la Constitution du Burundi, la CENI avait envisagé des arrangements techniques lui permettant d'enrôler les électeurs avant la mise en place des CEPI et des CECI. Cette option a cependant suscité des inquiétudes de la part de certaines parties prenantes au processus électoral », a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse au siège du RCP national des centres d'inscription. La CENI, a-t-il ajouté, s'engage à entreprendre avec les différentes parties prenantes dans la mise en place des CEPI et des CECI. Il a profité de cette opportunité pour présenter le RCP national des centres d'inscription pour l'enrôlement des électeurs pour les élections de 2015.